

Paris, le 10 octobre 1999



Amicale des Résidents (CNL) du Groupe Lauzin-Atlas-Rébéval

Réf. : GL / 99.035

Courrier fax : 1 page --> 01 44 52 29 07

M. Roger MADEC, Maire du 19^{ème} Arrondissement
S.C. de M. VUILLERMOZ, Maire Adjoint, Chargé du
Conseil de Quartier Bas Belleville
Place Armand CARREL 75019 PARIS

Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint,

Les statuts de notre Amicale stipulent la défense des Résidents non seulement au sein de la Résidence elle-même, mais aussi du point de vue de sa desserte par les services publics et de l'aménagement du quartier. C'est pourquoi, nous estimons utile d'attirer votre attention sur un ensemble de problèmes qui concernent le cadre de vie du quartier Lauzin-Rébéval-Jules Romains.

Parmi les éléments de constat, nous remarquons les points suivants faisant suite aux profondes mutations du quartier depuis les années 70 :

- le **départ** d'une grande partie de la population traditionnelle du quartier, l'**arrivée** d'une nouvelle population à revenu moyen, souvent dépourvue de repères sur l'histoire du quartier,
- le **déclin**, voire la fermeture de nombreux petits commerces et la **construction** de grands immeubles très peu pourvus en surfaces **commerciales** en bord de rue,
- un développement du **trafic** de drogue et de l'incivilité, concomitant avec la **marginalisation** sociale d'une partie de la jeunesse du Bas-Belleville,
- un contexte de **nuisances** et d'**insécurité** ressenti par la grande majorité de la population, un sentiment d'abandon face à l'insuffisance criante de **présence humaine** d'acteurs (État, Ville, Associations subventionnées) concourant à l'agrément et à la sécurité,
- la raréfaction programmée des **bancs** dans la partie large de la rue Rébéval, bien que des personnes âgées aient émis le souhait de les utiliser. Indice d'une écoute sélective des plaignants (pétition de riverains), preuve de l'incapacité des pouvoirs publics à conjurer incivilités et nuisances sonores.
- la déshérence de l'**amphithéâtre** situé au coin Rébéval-Jules Romains, dont la surface appréciable justifierait un concours de projet d'aménagement à des fins socio-culturelles. Pour mémoire, la disparition du "terrain d'aventures" de l'aire Dunes-Lauzin-Rébéval suite à une gestion au coup par coup de l'aménagement urbain sans véritable réflexion prospective depuis les mutations des années 70.
- au positif, la création et le développement du **Centre Social** de la rue Jules Romains dont les missions d'insertion, d'acculturation, de développement social, marquent une étape de réidentification du quartier, et la création du **Conseil de Quartier** qui, en dépit d'un certain "passage à vide", s'avère prometteuse pour l'expression de projets.

Concernant la question du tissu de **commerces** du quartier Rébéval-J.Romains, un simple inventaire des devantures fait apparaître le caractère chaotique des implantations, le détournement des surfaces commerciales par des activités d'entreposage et d'atelier de confection. D'où l'absence délibérée d'entretien et de vraies vitrines, et l'aspect sordide conféré au quartier. S'il est vrai que cette question ne peut être réellement maîtrisée par les pouvoirs publics, on pourrait imaginer que ceux-ci exercent une certaine vigilance sur les projets d'implantation, et s'attachent à favoriser l'**implantation de vrais commerces**. Par exemple en suscitant et en facilitant le "relogement" sur des surfaces appropriées des ateliers de confection, afin de faire place à de vrais commerces de proximité. Ainsi, par exemple, la boutique située au coin Rébéval-J.Romains, actuellement occultée, pourrait-elle devenir un local associatif, un café musical, un "café-jeunes" (Licence sans alcools) à gestion associative ou coopérative, un vrai commerce.

Notre quartier ne souffre-t-il pas de trop d'obstacles à l'initiative ? La spéculation immobilière, grande gagnante depuis les années 70, ne peut-elle enfin laisser place à un projet d'aménagement urbain digne de ce nom sous l'égide de la Mairie du 19^{ème} et du tissu associatif ? Le "jeu spontané" de l'offre et de la demande, qui conduit à l'implantation pléthorique d'activités immobilières et bancaires (Simon Bolivar) dans les surfaces commerciales, est-il le seul agent légitime ? Nous souhaitons vivement que la paralysie due à un contexte de crainte laisse place à une approche plus active, plus attentive aux besoins, plus confiante en l'avenir du quartier. Le dynamisme qui s'exprime dans certains quartiers du 11^{ème} où se développe une animation montre que le déclin n'est pas fatal.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire Adjoint, l'expression de notre considération distinguée,

Marie-Antoinette ANGÉNIEUX
Trésorière

Hervé FAURE
Vice-Président

Gérard LAUTON
Président.